



Le Bayétois

Janvier 2024

Le Mot du Maire

Chères Bayétoises, Chers Bayétois

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune, comme de ses habitants.

Les intempéries de 2023, ont, malheureusement, encore fait des dégâts aux Bruyères, à Entremiolles et à différents endroits de la commune. Je tiens à remercier les habitants qui proposent leur aide à chaque fois qu'une catastrophe arrive, comme une inondation ou un incendie. Ces situations déclenchent toujours un élan de solidarité.

Le dynamisme d'un village se mesure également au dynamisme de ses associations. La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse par la diversité des activités proposées. On constate ce même état d'esprit de service à la population chez celles et ceux qui les font vivre. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidents, les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune.

Le début de l'année est le moment des bilans de l'année écoulée et des projets pour l'année à venir.

Nous avons pu entreprendre toutes les réparations prévues à la suite de l'épisode de grêle de 2022. Il ne reste que des réparations sur le toit de l'église, de la classe isolée, de l'école, de la cantine et sur celui de la salle des fêtes. Ils n'avaient été que partiellement réparés. Les entreprises ne pouvant intervenir que pendant les vacances scolaires, le délai s'allonge obligatoirement.

L'aménagement de la cour de l'école avance petit à petit. Nous avons recouvert partiellement le bac à sable d'un préau en tavaillon, pour éviter qu'il ne fasse trop chaud l'été. Les jeux et le revêtement ont été revus, dans la petite cour, à la suite du passage du contrôleur et pour aller dans le sens du réaménagement de la cour. La réserve des jeux a été agrandie sous le préau pour faciliter le rangement. Un abri va être construit aux prochaines vacances à côté de la chaudière pour permettre de ranger les jeux de sable. Un coin sciences est finalisé et une étude va démarrer avec le SDE 03 pour faire une coursive en photovoltaïque, tout le long de l'école.

Une étude pour la sauvegarde de l'église va débuter, vous trouverez dans ces pages plus d'informations à ce sujet.

DANS CE NUMÉRO

Page 3 : Les manifestations de fin 2023

Page 4 : du côté de l'école

Page 5 : et de la crèche

Page 6 : les projets à venir

Page 7 : les travaux en cours

Page 8 : programme de l'année

Directeur de la publication :

Philippe BUSSEYON, Maire

Photographies - Conception et réalisation :
Commission communication et mairie de Bayet

Le jardin en face de la mairie est terminé, les élèves accompagnés de leurs professeurs peuvent s'y rendre quand bon leur semble. Beaucoup de séances ont déjà eu lieu. Un arbre de la laïcité a été planté, il n'y a pas très longtemps.

Le logement rue des Edelins, acheté en 2023, a besoin d'être rénové. Nous allons commencer par l'isoler et le mettre aux normes et nous en créerons peut-être un deuxième dans les dépendances.

Le Conseil Municipal décidera, très bientôt, des projets que nous retiendrons dans le cadre du RCVCB (revitalisation centre ville centre bourg) et fixera les priorités pour les années à venir (devenir de la crèche, accueil péri scolaire, construction de logements, aménagements paysagers...)

L'équipe du restaurant scolaire s'est engagé dans le projet alimentaire territorial avec la communauté de communes. Cela permettra aux producteurs locaux de vendre leur production en direct et de pouvoir ainsi écouler leur marchandise sans intermédiaire. Les achats se feront bien sûr en respectant les procédures de marché public.

La première phase des travaux de la voie verte intercommunale du Val de Sioule passant par Bayet est en cours. Nous devrions pouvoir l'emprunter à partir du mois de mai, même si actuellement on peut déjà la parcourir. Elle emprunte l'ancienne voie ferrée jusqu'à Gannat. Certains aménagements vont se faire comme l'installation de nouvelles toilettes publiques et l'ajout de tables de pique-nique à l'île des grottes. Avec l'aide des associations, un challenge 2024 kms est organisé par la communauté de communes ; un départ aura lieu au mois de juin à partir de Bayet, pour que chaque personne intéressée puisse faire quelques kilomètres.

Les arrondissements de l'Allier ont été modifiés par arrêté de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes pour les mettre en cohérence avec la carte de l'intercommunalité à fiscalité propre. Notre commune est désormais dans l'arrondissement de Vichy.

La citation de Robert Park : « la ville n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit » reflète bien l'état d'esprit qui caractérise notre village : le bien vivre ensemble, la solidarité, la qualité du lien social qui se tisse quotidiennement, la convivialité, la proximité et cette appartenance, ce qui fait que chaque citoyen se sent véritablement un habitant de notre commune.

Je tiens à remercier vivement les agents de la commune des différents services pour leur implication au quotidien.

Je veux vous présenter mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période, n'épargnent pas.



Le Maire,

Philippe BUSSEON

Les manifestations de fin 2023 en images...



La commémoration du 11 novembre avec dépôt de gerbe au monument aux morts



Pour la Sainte-Barbe, les pompiers sont venus déposer une gerbe au monument aux morts



Une autre cérémonie a eu lieu le 5 décembre, sur invitation des CATM, avec un défilé et un dépôt de gerbe au monument aux morts en souvenir des combattants d'Algérie.

Les porte-drapeaux et pour la lecture des discours de gauche à droite : Monsieur le Maire de Bayet, Philippe BUSSERON, Madame GOUGAT, Présidente du secteur des CATM, et Monsieur Jean LAURENT, Président des CATM de Bayet.



Monsieur le Maire a remis des médailles du travail aux agents : médaille d'argent à Rachida DUTOUR et Valérie KRUK, médaille de vermeil à Luce ETIENNE et Christophe PAPUT et médaille d'or à Françoise POILLIOT. Profitant d'une rencontre conviviale entre agents et élus, Monsieur le Maire a également remis une médaille d'honneur communale, départementale et régionale à Serge DEBOURGES pour toutes ses années au service du public en tant qu'élus dans plusieurs communes, soit en tant que conseiller municipal, soit en tant qu'adjoint au maire.



Cette année, à la place du repas traditionnel, le CCAS a emmené les personnes de plus de 65 ans au Moulin Bleu à Thiers. Le déjeuner spectacle a ravi tout le monde.

... du côté de l'école ...



Les enfants des classes de maternelle et de cours élémentaires, profitent de l'école dehors.

Après avoir aménagé le jardin en face de la mairie, ils ont fabriqué deux magnifiques épouvantails qu'ils ont installés pour protéger leurs plantations.

Cet automne, une récolte de courges butternut a permis au restaurant scolaire de confectionner une très bonne soupe servie lors d'un repas.



La commune de Bayet, en association avec l'Observatoire de la Laïcité de l'Allier, a planté un arbre de la laïcité le vendredi 8 décembre 2023 dans le jardin du goût en face de la mairie. Lors de cette cérémonie, les enfants ont chanté des chansons spécialement apprises pour l'occasion.



L'école a organisé le téléthon avec des démonstrations de yoga et des jeux. Un repas confectionné par le service du restaurant scolaire réunissant les enfants, les parents et le club de l'amitié a permis de collecter près de 900 € pour le téléthon.



Comme chaque année, les enfants de l'école étant très sages, le Père Noël est passé dans les classes donner un cadeau à chaque élève.

Les enfants ont apprécié le repas de Noël, suivi d'un spectacle de chants à la salle des fêtes.

De bons souvenirs avant des vacances bien méritées.



... et de la crèche ...



Les petits de la crèche ont pu profiter d'un moment de lecture et de plaisir à la bibliothèque municipale.

Pour rappel, celle-ci se situe désormais dans le même bâtiment que la mairie, toujours avec l'agence postale communale.

Elle est ouverte de 14 heures 30 à 16 heures 30 du lundi au vendredi.

L'équipe de la crèche propose des activités variées en fonction des fêtes et des saisons, en privilégiant le lien avec la nature. Depuis le mois d'octobre, nous profitons du nouvel aménagement de la cour.

Téléphone pour les inscriptions ou pour toutes informations : 04 70 45 81 57



Les animateurs de l'accueil périscolaire travaillent toujours en lien avec le projet de démarche durable et privilégient les activités à base de matériaux de récupération. L'équipe remercie d'ailleurs les généreux donateurs.

En décembre, les enfants ont pu participer à différentes activités sur le thème de Noël comme la confection de cartes.

Vendredi 15 décembre, chaque groupe a visionné des petits films en dégustant du pop-corn.



... les projets à venir ...

Poursuite du déploiement de la fibre

Le Conseil Départemental de l'Allier a voté la poursuite du déploiement de la fibre et son co-financement, pour tendre vers un objectif 100% fibre d'ici 2026.

Si vous n'êtes pas raccordé à la fibre actuellement, nous vous remercions de vous identifier auprès de la mairie en indiquant vos nom, prénom, adresse exacte, ainsi que votre numéro de téléphone fixe et/ou portable.

Cimetière

En cette année 2024, nous allons finaliser la constatation d'abandon de concessions selon les différents affichages qui ont été faits depuis 2016.

Un constat d'abandon sera effectué par Monsieur le Maire pour les concessions suivantes : 75, 170, 180, 375, 447, 456, 461, 462, 465, 466, 472, 474, 475, 476, 480, 482 (en rose sur le plan). Concessions perpétuelles qui n'ont pas accueilli de sépultures depuis plus de dix ans, et qui sont dans un état complet d'abandon.

Un avis avec la date du constat, sera affiché sur le panneau d'affichage de la mairie et celui du cimetière, ainsi que sur le site internet, afin d'informer **descendants, successeurs du concessionnaire d'une sépulture en état d'abandon ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien des sépultures.**

Les concessions suivantes ne sont plus fleuries depuis plusieurs années avec un risque de dégradation important.

Il s'agit des concessions suivantes : 58, 125, 165, 167, 179, 182, 193, 194, 230, 230bis, 231 (en bleu sur le plan). Concessions perpétuelles qui n'ont pas accueilli de sépultures depuis plus de dix ans, et pour lesquelles, sauf erreur, il n'a été constaté aucun fleurissement depuis 2015.

Nous faisons appel aux descendants, successeurs des concessionnaires des sépultures en état de **non-entretien** ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien de ces sépultures pour prendre toutes mesures utiles quant à leur préservation.

Le plan du cimetière est consultable à la mairie, sur le panneau d'affichage, au cimetière, ainsi que sur le site internet www.bayet.fr



... les travaux en cours ...

Le projet d'aménagement de la cour de l'école et de la crèche est en cours de réalisation.

Le plan de financement est le suivant :

Coût des travaux hors taxes :	63 847,67 €
Subvention de la CAF de l'Allier :	27 564,82 €
Subvention du Département de l'Allier :	7 317,13 €
Subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes :	8 817,49 €
Autofinancement de la commune :	20 148,22 €



Les toitures des bâtiments scolaires vont être entièrement remplacées. Le coût des travaux est estimé à 104 040 € hors taxes. La commune va percevoir une subvention DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux de l'Etat) de 36 414 € et une subvention DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local de l'Etat) de 46 818 €.

Une étude approfondie sur l'église : pendant l'étude RCVCB avec l'ATDA et différents partenaires, nous nous sommes questionnés sur l'état de l'église. Avec l'aide d'un ingénieur du patrimoine à la conservation des monuments historiques de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne Rhône Alpes), nous avons lancé un appel d'offre pour cette étude. C'est l'architecte moulinois Luc LARVARON, avec qui nous avons déjà travaillé pour la réfection de la toiture du chœur et pour le clocher, qui a été retenu. Cette étude portera sur la solidité de l'ouvrage (fissures apparentes à plusieurs niveaux) et sur la qualité de l'ouvrage (recherche de peintures anciennes sous l'enduit).

En ce qui concerne plus particulièrement les peintures anciennes, il est prévu, en outre, de faire des sondages dans les absides et absidioles pour connaître l'état des peintures originelles, deux fenêtres ont été gardées lors de la dernière restauration intérieure. Des recherches ont été effectuées dans les archives de la mairie pour connaître les différentes phases de travaux mais tout n'a pas été retrouvé. La mairie fait donc appel à la mémoire des habitants de Bayet pour déterminer quels ont été les différents matériaux utilisés pour le crépi intérieur et plus particulièrement dans le chœur. Auriez-vous des photos de l'intérieur de l'église avant 1960, prises par exemple lors de mariages, communions, baptêmes?

Une association pourrait être créée pour poursuivre les recherches à la paroisse Saint-Vincent, au diocèse, aux archives départementales... mais aussi, plus généralement, sur l'histoire de Bayet.

Si vous êtes intéressé(e) une réunion est prévue le 15 février 2024 à 18 heures 30 à la salle de la mairie

3 février à partir de 9 heures : atelier taille des arbres à l'île des Grottes avec les Croqueurs de Pommes, venez découvrir ou peaufiner la technique

14 février : permanence France Services à la mairie

16 février : Nouvel an chinois de l'école avec défilé dans le bourg à partir de 9 heures

2 mars : concours de belote du Club de l'amitié

13 mars : permanence France Services à la mairie

6 avril : concours de ping-pong du Club de Tennis à la salle des fêtes

10 avril : permanence France Services à la mairie

25 mai : gala de danse des Etoiles Bayétoises

25 mai : après-midi familial et gratuit dans le cadre de la fête de la nature à l'île des grottes, organisé par la communauté de communes

9 juin : élections européennes

12 juin : permanence France Services à la mairie

25 juin : fête de l'école

20 juillet : feu d'artifice

8 septembre : fête patronale

Au sujet de la Complémentaire Santé Citoyenne vous pouvez contacter Monsieur MEUNIER au 06 80 07 33 36 ou Monsieur ROUSSET au 06 09 16 08 33 pour bénéficier, cette année encore, d'une réduction sur les tarifs.



FRANCE SERVICES - PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, le service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À Ebreuil ou lors d'une permanence dans les mairies du territoire communautaire, les conseillers France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les conseillers peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.



Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les conseillers France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, France services d'Ebreuil vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

France Services Ebreuil
21 Allée du Chemin de Fer
03450 Ebreuil
04 70 58 43 65 - 06 12 68 90 34
franceservices@ccpsl.fr

Horaire :

Lundi : 9h30 -12h / 13h30-17h

Mardi et jeudi : 9h-12h / 13h30-17h

Mercredi et vendredi : 9h-12h / l'après-midi sur rendez-vous

Retrouvez le planning de l'itinérance sur : www.comcom-ccpsl.fr